

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil  
*6 place de la Mairie, 44110 ERBRAY*

**Le 21 mars 2022 à 20h00**

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

### Délibérations

1. Subventions aux associations
2. Approbation des crédits ouverts pour les fournitures scolaires et voyages scolaires 2022
3. Participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures pour les enfants non-résidents
4. Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne
5. Reprise en gestion directe de la restauration scolaire
6. Demande d'un fonds de concours à la CCCD pour l'équipement de la future « cuisine sur place »
7. Convention POLLENIZ pour la lutte contre les frelons asiatiques
8. Etat annuel des indemnités des élus
9. Modification du montant des indemnités de fonction des élus

Erbray, le 16 mars 2022

Le Maire,  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

